

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton de  
SAINT CYR SUR MER

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2016 – 07 - 05

**Séance du 5 juillet 2016**

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 27

\*\*\*\*\*

L'an deux mille seize, le cinq juillet,

Représentés : 4

Absents excusés : 2

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER  
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la  
présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

**Etaient présents** : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire  
**Adjoints** : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,  
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,  
JOANNON, LE VAN DA

**CONCESSION DE LA PLAGE  
ARTIFICIELLE DES LECQUES**

**SOUS-TRAITES  
D'EXPLOITATION**

**PROCEDURE  
DE DELEGATION  
DE SERVICE PUBLIC**

**GRILLE D'EVALUATION  
DU CAHIER DES CHARGES**

**Conseillers Municipaux** : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,  
CIDALE, GIACALONE, LEITE, MANFREDI, ORSINI, TROGNO,  
Messieurs, BUONCRISTIANI, GIULIANO, GUEGUEN,  
LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, SERRE, VALENTIN

**Etaient représentés** :

**Conseillers Municipaux** : Mesdames Elisabeth LALESART  
(procuration à Madame Stéphanie LEITE), Olivia MOTUS-  
JAQUIER (procuration à Madame Andrée SAMAT), Isabelle  
VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Monsieur Patrice  
CATTUI (procuration à Monsieur Pierre LUCIANO),

**Etaient absents excusés** :

**Conseillers Municipaux** : Madame Marie-Claire PELOT-  
PAPPALARDO, Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,  
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20160705-DEL20160705-DE  
Date de télétransmission : 07/07/2016  
Date de réception préfecture : 07/07/2016

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de la concession de la plage artificielle des Lecques - Sous traités d'exploitation, et au terme de la procédure de Délégation de Service Public, l'Assemblée délibérante, par délibération n° 2016.03.11 du 1<sup>er</sup> mars 2016, s'est prononcée sur le choix des 8 sous-traitants et a approuvé les sous-traités d'exploitation proposés.

Afin que la Commune puisse exercer un contrôle de conformité du cahier des charges correspondant, il apparaît nécessaire que celle-ci puisse exercer les contrôles requis et veiller au respect des engagements pris.

Aussi, comme évoqué lors de la Séance du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> mars 2016, Monsieur le Maire propose la mise en place de ce contrôle au moyen d'une grille d'évaluation comportant les points de contrôle suivants :

1. Respect du libre accès au public,
2. Exploitation du lot,
3. Service à la clientèle,
4. Entretien de la plage et gestion des déchets,
5. Participation à la vie locale,

Cette grille permettra ainsi de veiller à la conformité des engagements pris dans le cadre de la procédure de délégation de service public et plus particulièrement dans le cadre du respect du cahier des charges des sous-traités d'exploitation.

Monsieur le Maire précise qu'une Commission Municipale informelle ayant pour objectif de préparer cette grille de contrôle s'est réunie le lundi 20 juin dernier et a validé le projet de grille d'évaluation ci annexé,

Par conséquent, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver les termes de cette grille d'évaluation.

Vu la consultation de la Commission Municipale informelle du 20 juin 2016,

Le Conseil Municipal, par :

25 Voix POUR

6 CONTRE

(Mesdames Elisabeth LALESART (procuration à Madame Stéphanie LEITE), Stéphanie LEITE)  
(Madame Béatrice AIELLO, Monsieur Claude GIULIANO)  
(Monsieur Dominique OLIVIER, Monsieur Philippe SERRE)

Adopte l'exposé qui précède,

Décide la mise en place du contrôle de conformité du cahier des charges des sous traités d'exploitation des lots de plage au moyen d'une grille d'évaluation,

Approuve les termes de la grille d'évaluation ci-annexée.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY

## **GRILLE D'ÉVALUATION DU CAHIER DES CHARGES**

(Validée par la commission municipale informelle du 20.06.2016)

Date : ...../...../.....

Lieu : Plage artificielle des Lecques

Sous – traitant d'exploitation : .....

Lot N° : .....

---

### **1) RESPECT DU LIBRE ACCES AU PUBLIC :**

- Superficie matérialisée sur site :  Oui  Non  
(Brise vue, borne, délimitation linéaire)
- Respect de la bande de libre usage et passage le long de la mer :  Oui  Non

Commentaires :

.....

### **2) EXPLOITATION DU LOT :**

- Mise à disposition des sanitaires au public de la plage :  Oui  Non
- Présence d'un personnel B.N.S.S.A. :  Oui  Non
- Présence d'un panneau d'affichage lié à la sécurité :  Oui  Non
  - Consignes de sécurité, règlement de police des plages, plan de balisage, etc.....
  - Diplôme(s) du personnel affecté à la surveillance de la baignade
  - Derniers résultats d'analyse des eaux de baignade (ARS)
  - Arrêté municipal portant sur la surveillance des zones de baignades
- Présence d'un panneau d'affichage lié à l'exploitation :  Oui  Non
  - Tarifs des prestations de restauration et des ventes diverses
  - Dates et horaires d'ouverture de l'établissement
  - Tarifs de locations (matelas, parasols, etc....)

Hôtel de Ville - Place d'Estienne d'Orves - 83270 Saint Cyr sur Mer - Tél. : 04 94 26 26 22 - Fax : 04 94 32 10 91  
www.saintcyrsumer.fr - courriel : mairie@saintcyrsumer.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20160705-DEL20160705-DE  
Date de télétransmission : 07/07/2016  
Date de réception préfecture : 07/07/2016

Commentaires :

.....

**3) SERVICE A LA CLIENTELE :**

- Fonctionnement du terminal de paiement par carte bancaire :  Oui  Non
- Présence de cartes de menus multilingues  Oui  Non

Commentaires :

.....

**4) ENTRETIEN DE LA PLAGES ET GESTION DES DECHETS :**

- Propreté du lot de plage :  Oui  Non
- Gestion correcte de l'évacuation des déchets :  Oui  Non

Commentaires :

.....

**5) PARTICIPATION A LA VIE LOCALE :**

- Affichage des informations municipales (manifestations et festivités):  Oui  Non
- Affichage des informations de l'Office du Tourisme :  Oui  Non

Commentaires :

.....

Signature du sous – traitant du lot :

Signature de l'auditeur :

Nom : .....

Nom : .....

Qualité : .....

Qualité : .....

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20160705-DEL20160705-DE  
Date de télétransmission : 07/07/2016  
Date de réception préfecture : 07/07/2016